

La Banque des Territoires, la Macif et la CG Scop investissent 800 000€ dans la coopérative Mobicoop pour renforcer les solutions de mobilités partagées et solidaires sur tout le territoire français

Face à la hausse des prix des carburants, le covoiturage constitue une solution pour réduire le coût de la mobilité individuelle. 30 % des Français et des Françaises ont déjà expérimenté le co-voiturage et 80 % ont apprécié l'expérience.

Depuis 2018, la SCIC Mobicoop déploie des solutions de mobilité partagée pour toutes et tous. Elle œuvre au service des collectivités territoriales partout en France, notamment dans les territoires ruraux et peu denses. Convaincues de la pertinence de son action en faveur d'un maillage plus serré sur les territoires où les solutions de mobilités font défaut, la Banque des Territoires, la Macif (via sa filiale Macif Innovation) et la CG Scop (via son fonds d'investissement Socoden) investissent 800 000€ pour accompagner le développement de la coopérative et le déploiement de son offre de mobilité solidaire.

Mobicoop est une **coopérative de partage de la mobilité** afin de limiter l'impact écologique de la voiture individuelle et réduire les inégalités d'accès à la mobilité. Elle déploie des services de **covoiturage**, d'**auto-stop** et de **mobilité solidaire**.

Mobicoop opère des plateformes territoriales pour les collectivités et également une plateforme nationale de covoiturage qui ne prélève **aucune commission sur les trajets effectués**. Forte des valeurs coopératives et de liberté logicielle, sa gouvernance est inclusive, le code source de sa plateforme est libre et elle respecte les données personnelles de ses utilisateurs et utilisatrices.

Mobicoop en quelques chiffres :

- Plus de **500 000** utilisateurs et utilisatrices
- **1170** sociétaires
- Près de **2600** communes, **5** Régions et **300** entreprises engagées dans la mobilité partagée
- Plus de **10 ans** d'accompagnement dans la mise en place de services d'intérêt général

La mobilité constitue l'un des besoins essentiels de la population et un élément clé de l'aménagement des territoires.

Pour faire face aux risques climatiques et sanitaires liés aux émissions de CO₂, et favoriser le lien social, **la mobilité partagée s'impose comme la solution la plus efficace et la plus juste**. Elle répond aux besoins des habitants.e.s et offre une véritable alternative à la voiture individuelle. L'enjeu est de taille !

- 30 % des Français et des Françaises ont déjà expérimenté le co-voiturage et 80 % ont apprécié l'expérience. Pourtant, le covoiturage en France ne représente que 3 % des déplacements quotidiens.¹
- 37 % des Français et des Françaises ont renoncé à rendre visite à leur famille, faute d'accès à un moyen de transport.
- 70 % des déplacements domicile - travail sont réalisés avec des véhicules individuels, la plupart avec une seule personne à bord.²

¹ <https://www.ecologie.gouv.fr/covoiturage-en-france-avantages-et-reglementation-en-vigueur#scroll-nav> 4

² <https://www.ecologie.gouv.fr/covoiturage-en-france-avantages-et-reglementation-en-vigueur>

“ Avec son offre de mobilité partagée proposée aux collectivités, y compris en milieu rural et peu dense, Mobicoop s’intègre pleinement à la stratégie de lutte contre la fracture territoriale menée par la Banque des Territoires. Cet investissement vient compléter la palette de solutions innovantes de mobilité que nous mettons à la disposition des territoires. L’offre de service de Mobicoop contribue de façon notable à rendre les territoires plus attractifs et connectés, au service du développement d’une mobilité durable et inclusive. ”

Pierre Aubouin est directeur du département Infrastructures et Mobilité à la direction de l’Investissement de la **Banque des Territoires**.

“ Acteur mutualiste historique de la mobilité nous portons une attention constante aux évolutions des usages et des nouveaux besoins. Pour cela, nous allons au-delà de notre rôle d’assureur en étant un véritable facilitateur de mobilités sur l’ensemble des territoires pour lutter contre l’isolement social, favoriser l’accès à l’emploi et contribuer à réduire les émissions de CO2. Accompagner et soutenir Mobicoop est une illustration concrète de cet engagement. ”

Yann Arnaud est directeur Réponses Besoins Sociétaires et Innovation **Macif**. Il sera membre du Conseil de Surveillance et administrateur de Mobicoop.

“ Pour promouvoir et développer de nouvelles formes de mobilités, plus responsables et plus accessibles, Mobicoop est constituée sous forme de Scic (Société Coopérative d’Intérêt Collectif), un modèle d’entreprise réunissant l’ensemble des parties prenantes autour d’un projet entrepreneurial commun : salarié.e.s, utilisateur.ice.s, collectivités locales...
Le mouvement coopératif, au travers de son Union Régionale en Occitanie (UR Scop) et de sa Confédération générale (CG Scop), est aux côtés de la Scic depuis sa création. Nous apportons un accueil et un suivi personnalisé, un accompagnement juridique, et des solutions de financements adaptées à la création de Scop et de Scic, comme à leur développement. Aujourd’hui, par le biais de notre société de financement Socoden, nous sommes fiers de contribuer au développement de Mobicoop et à son changement d’échelle. ”

Stéphane Eyer est délégué régional **UR Scop Occitanie Pôle Pyrénées**


A propos de la Banque des Territoires



Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr

 [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)

Contact presse : Marie-Caroline Cardi - marie-caroline.cardi@caissedesdepots.fr - 06 38 53 97 67

A propos de la Macif



Assureur mutualiste, la Macif s'engage au quotidien auprès de ses 5,6 millions de sociétaires et clients pour protéger le présent et permettre l'avenir. La Macif propose des offres et services de protection simples et utiles en assurances dommages, santé-prévoyance et finance-épargne. Gérant plus de 18,4 millions de contrats, le groupe Macif a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 6,6 milliards d'euros en 2020. Depuis janvier 2021, la Macif est affiliée à Aéma Groupe. Aéma Groupe, né du rapprochement entre le Groupe Aésio et le Groupe Macif, imagine chaque jour les contours d'un monde plus juste et plus humain en plaçant la prévenance au cœur de la relation avec ses adhérents, sociétaires et entreprises clientes. Plus d'infos sur www.macif.fr.

La Macif accompagne depuis de nombreuses années le développement du covoiturage et de l'autopartage en soutenant les acteurs de la mobilité partagée :

- en investissant pour participer au développement de ces structures via ses fonds d'investissements ;
- en conseillant des services de mobilité partagée à ses sociétaires via un diagnostic mobilité en ligne gratuit ;
- en diffusant des informations et conseils utiles au quotidien pour se déplacer autrement sur L'essentiel par Macif ;
- en assurant les flottes de véhicules en autopartage.

Contact presse : Joanne Benhaim - jbenhaim@macif.fr - 06 62 65 11 66 / Marina Ducros - mducros@macif.fr - 01 55 31 67 79

A propos de la Confédération générale des Scop



Porte-parole des 71 000 salarié.e.s des Scop et Scic auprès des pouvoirs publics et des acteurs politiques, économiques et sociaux, la Confédération générale des Sociétés coopératives a pour mission de coordonner et d'animer le réseau des Scop et Scic, présent sur tout le territoire avec 9 unions régionales et 4 fédérations de métiers (BTP, industrie, communication, CAE). Le réseau propose un service complet aux Scop et Scic adhérentes et aux porteurs de projet : accueil et suivi personnalisé, accompagnement juridique, solutions de financements adaptées à la création d'entreprises comme à leur développement, formations, échanges professionnels.

www.les-scop.coop

A propos de Socoden

Depuis près de 60 ans, la CG Scop met au point des outils financiers qui participent activement au développement des Scop et des Scic en apportant la première brique des tours de table financiers. Le financement du développement des sociétés coopératives et celui de la transmission d'entreprise en coopérative constituent un enjeu majeur s'inscrivant dans le cadre d'un plan de développement ambitieux. Depuis sa création, la société de financement Socoden a investi 70 millions d'euros dans les coopératives.

Contacts presse : Look Sharp pour la CG Scop - scop@looksharp.fr

Nolwenn Besnier - 06 72 28 86 81 / Alexandre Le Moal - 06 95 85 44 85